

**ARRÊTÉ n° DCL-BRAE-26-070 fixant la liste des candidats
aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026
dans le département du Calvados**

(scrutin de liste à la proportionnelle – 3 sièges à pourvoir)

**Le Préfet du Calvados,
Chevalier de la légion d'honneur,
Officier de l'ordre National du Mérite,**

VU l'article R152 du code électoral ;

VU le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1^{er} : En vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026, la liste des candidats, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée, est établie comme suit :

1 – Liste « UNIS POUR LE CALVADOS » conduite par Madame Sonia de la PROVÔTÉ

1 -	Sonia de la PROVÔTÉ
2 -	Olivier PAZ
3 -	Mélanie LEPOULTIER
4 -	Etienne COOL
5 -	Stéphanie LEBERRURIER

2 – Liste « CALVADOS TERRES D'AVENIR » conduite par Monsieur François AUBEY

1 -	François AUBEY
2 -	Nathalie PICHON
3 -	Pascal SERARD
4 -	Isabelle PAUTRET
5 -	Xavier CANU

3 – Liste « AU SERVICE DES COMMUNES POUR DÉFENDRE LE CALVADOS » conduite par Madame Chantal HENRY

1 -	Chantal HENRY
2 -	Pascal COTARD
3 -	Laëtitia POULIQUEN
4 -	Cyrille MAUPAS
5 -	Sabine FOURNIER

4 – Liste « AVEC VOUS, POUR LE CALVADOS » conduite par Madame Corinne FERET

1 -	Corinne FERET
2 -	Thomas DUPONT-FEDERICI
3 -	Fanny HAMON
4 -	James LOUVET
5 -	Françoise PARIS

5 – Liste «FAIRE ENTRER LE PROGRAMME DU NOUVEAU FRONT POPULAIRE AU SENAT» conduite par Monsieur Aurélien GUIDI

1 -	Aurélien GUIDI
2 -	Amélie BONNARD
3 -	Guillaume DAUXAIS
4 -	Sabine GUICHET-LEBAILLY
5 -	Christian RAULINE

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Caen, le 11 septembre 2026

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,



Stéphane SINAGOGA